

Action : Restauration et préservation de la flèche du Mimbeau

Enjeu : Asseoir les conditions d'un avenir respectueux de l'environnement

Objectif : Préserver durablement le patrimoine naturel et les paysages littoraux et forestiers existants

Etat de l'action : en projet **X en cours**

Contexte, description de l'action et des résultats attendus

La conche du Mimbeau est une étroite langue de sable parallèle au rivage et qui reste émergée à marée haute. De 800m de long sur 30 mètres de large environ, elle constitue un élément marquant dans les paysages du bassin d'Arcachon.

Avec son anse très remarquable, cette flèche présente l'avantage de préserver de la houle et des courants les plus anciens villages ostréicoles de la presqu'île.

Dans l'hiver 2013/2014 les tempêtes successives ont entraîné l'ouverture de 2 brèches.

Avec l'appui technique du SIBA et des aides financières de la Région, la Commune a reconstitué la dune au printemps 2014, avec un apport de sable important prélevé à l'entrée de la conche. De plus, une première étape de végétalisation de la dune a été réalisée en 2015 au niveau des 2 zones fragilisées par les brèches, avec plantation d'oyats et d'armoises maritimes.

Afin de préserver durablement la dune du Mimbeau, la Commune de Lège-Cap Ferret engage, sur 3 ans, un programme de travaux doux en génie végétal adaptée au contexte érosif du site.

Ces travaux ont pour finalités :

- De consolider la racine du Mimbeau par le comblement du fond de la conche avec du sable et plantation de tamaris et de soude arborescente ;
- De stabiliser la dune par végétalisation (oyats, armoises et agropyrum) des deux tiers du replat (coté conche), le dernier tiers (coté bassin) servant de voie de circulation pour les usagers du site.

Moyens

Travaux réalisés par une entreprise locale

Aide financière de 80% par l'Europe, l'Etat et la Région

Indicateurs d'évaluation

Resistance de la dune aux tempêtes

Partenaires

DDTM, Observatoire de la Côte Aquitaine, Parc Naturel Marin, SIBA

Pilotage de l'action

Direction : M. Le Maire

Services : Services techniques

Commission (s) référente(s) : Commission Affaires maritimes et Environnement

Intégration des finalités du Développement durable

(1) =intégration faible, (4) = intégration forte

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère : 2

Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources : 4

Epanouissement de tous les êtres humains par l'accès à une bonne qualité de vie : 4

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations : 4

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables : 2

Actions réalisées

	Hiver2017/2018	Hiver2018/2019	Hiver2019/2020
Végétalisation	x	x	
Consolidation de la racine		x	
Suivi des plantations		x	x

Pour aller plus loin/suite à donner

La protection de la flèche du Mimbeau a été intégrée à la « stratégie locale contre le recul du trait de côte » portée conjointement par la Commune et le SIBA.